



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20119348

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

05 OCT. 2020

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0478 765 274**

Nom

(en entier) : **Briot**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Industrie, 27 - 5002 Namur**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

L'assemblée est ouverte à 17 heures sous la présidence de Monsieur BRIOT Jean-Claude.

Le président constate que tous les actionnaires qui possèdent ensemble toutes les actions, sont présents ou valablement représentés et qu'il n'y a pas de titulaires d'obligations de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer des points de l'ordre du jour nonobstant le fait que les formalités légales pour la convocation de l'assemblée n'ont pas été respectées.

Après en avoir délibéré, les actionnaires approuvent la proposition du conseil d'administration de prolonger les mandats des administrateurs de BRIOT Jean-Claude et JANSSEN Bertrand ainsi que le mandat d'administrateur-délégué de BRIOT Jean-Claude de six ans à dater du 19 juin 2020. Les mandats prendront effectivement fin au 19 juin 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 heures.

BRIOT Jean-Claude
Administrateur-délégué

JANSSEN Bertrand
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2020 - Annexes du Moniteur belge